ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

passeport biométrique

Question écrite n° 71605

Texte de la question

M. Philippe Folliot attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le nouveau passeport biométrique succédant au passeport électronique. Il lui demande de bien vouloir lui préciser le nombre d'exemplaires déjà délivrés à ce jour en Midi-Pyrénées.

Texte de la réponse

Dans la région Midi-Pyrénées, le nombre de passeports biométriques fabriqués et envoyés aux mairies concernées s'élève, à la date du 20 juin 2010, à 119 371.

Données clés

Auteur : M. Philippe Folliot
Circonscription : Tarn (3e circonscription) - Nouveau Centre
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 71605
Rubrique : Papiers d'identité
Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales
Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1587
Réponse publiée le : 9 novembre 2010, page 12261